

Rapport des vérificateurs de comptes Société de tir le pleureur Comptabilité 2021 du 01.01.2021 au 31.12 2021

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les invités et membres d'honneur,
Chers camarades tireurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale, le contrôle des comptes 2021 de la société de tir le pleureur a été effectué le 03 mars 2022 au stand 10m par les vérificateurs Félicien Bircher et Yves Michellod en la présence de Jean-Philippe Christinat.

Les pièces comptables ont été pointées et vérifiées. La concordance des écritures, les soldes bancaires et postaux sont conformes aux comptes.
Nous avons constaté

- Une très bonne tenue des comptes
- L'amortissement à 1 fr des stocks de marchandises divers, vêtements, sacs et armes
- Un meilleur suivi des rappels ce qui a permis une grosse baisse des débiteurs
- Un caissier par intérim très ordonné et organisé qui a accompli cette tâche avec application

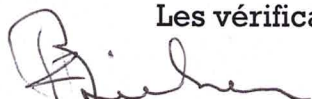
Nous le remercions pour son travail.

L'exercice 2021 laisse un bénéfice de 16'912.11 Fr.

Nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier par intérim ainsi qu'aux deux vérificateurs.

Nous souhaitons également qu'une solution soit trouvée à cette assemblée 2022 pour la tenue des comptes des exercices à venir.

Établi au Châble le 03 mars 2022


Félicien Bircher

Les vérificateurs des comptes


Yves Michellod